Form No. 3410-577 Rev A

Kit siège de luxe

Tondeuses à gazon série CT, ou groupe de déplacement Groundsmaster® 3400

N° de modèle 02909—N° de série 400000000 et suivants

Instructions de montage

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

Ce produit contient une ou des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Montage

Préparation à l'installation du kit siège

Préparation de la machine

1. Garez la machine sur un sol plat et horizontal.
2. Arrêtez les plateaux de coupe.
3. Élevez des plateaux de coupe.
4. Verrouillez les plateaux de coupe, le cas échéant.
5. Serrez le frein de stationnement, coupez le moteur et attendez l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles.
6. Retirez la clé du commutateur d'allumage.

Levage de la plate-forme du conducteur

Amenez la poignée de la plate-forme du conducteur en position déverrouillée et basculez la plate-forme en avant, comme montré à la Figure 1.

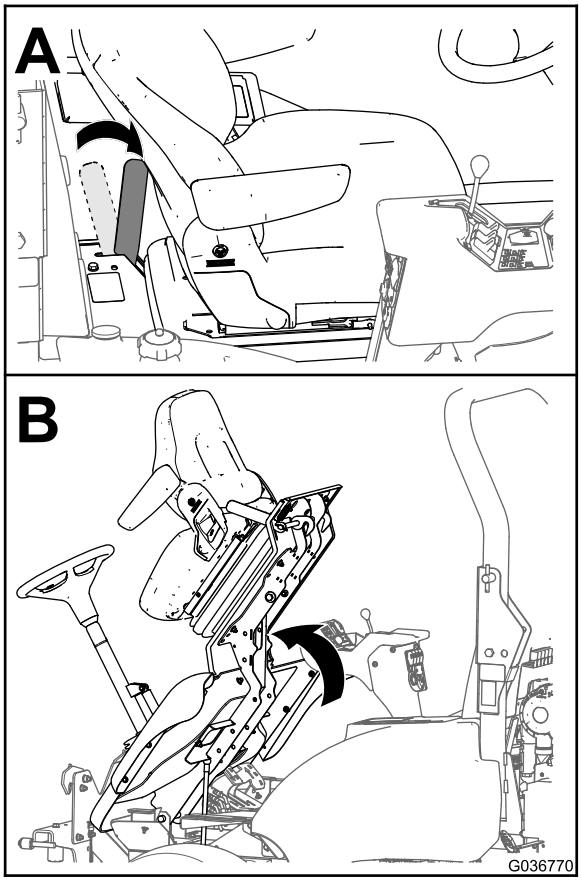

g036770

Figure 1

Débranchement de la batterie

1. Soulevez le capuchon du câble de batterie négatif (Figure 2).

   Remarque: Lorsque vous soulevez le capuchon, la borne au bout du câble est desserrée de la borne négative sur la batterie.

© 2016—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.

CE

Traduction du texte d'origine (FR)
Imprimé aux États-Unis
Tous droits réservés

3410-577 A

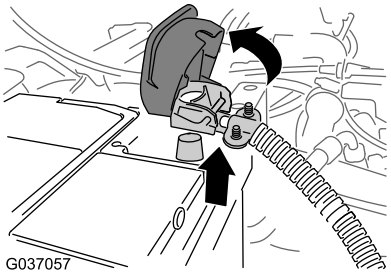

g037057

Figure 2

2. Débranchez le câble négatif de la batterie (Figure 2).

   Remarque: Positionnez le câble de batterie négatif de telle sorte qu'il ne puisse pas toucher la borne négative de la batterie.

Dépose du bac de rangement

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement (Figure 3).

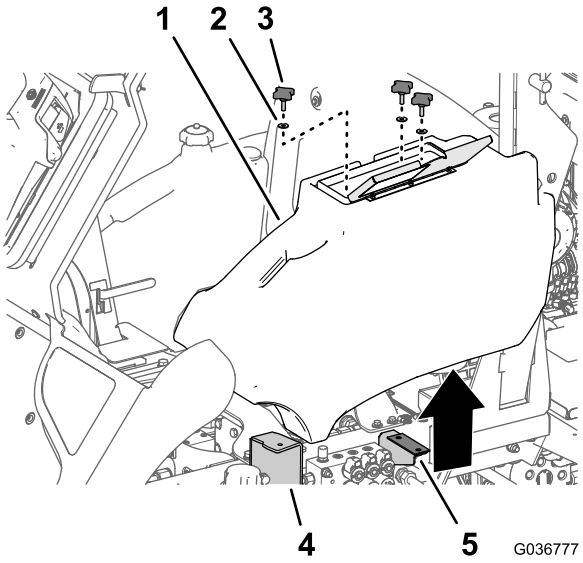

g036777

Figure 3

1. Compartiment de rangement
2. Rondelle
3. Bouton
4. Bord (marchepied)
5. Support de bac de rangement

2. Desserrez et retirez les 3 boutons et les 3 rondelles qui fixent le bac de rangement au bord du marchepied et au support (Figure 3).
3. Soulevez le bac de rangement et déposez-le de la machine.

Retrait du siège

Poids du siège : 39 kg

Remarque: Demandez l'aide d'une autre personne pour enlever le siège.

1. Débranchez le connecteur associé au faisceau du siège du connecteur du faisceau de la machine (Figure 4).

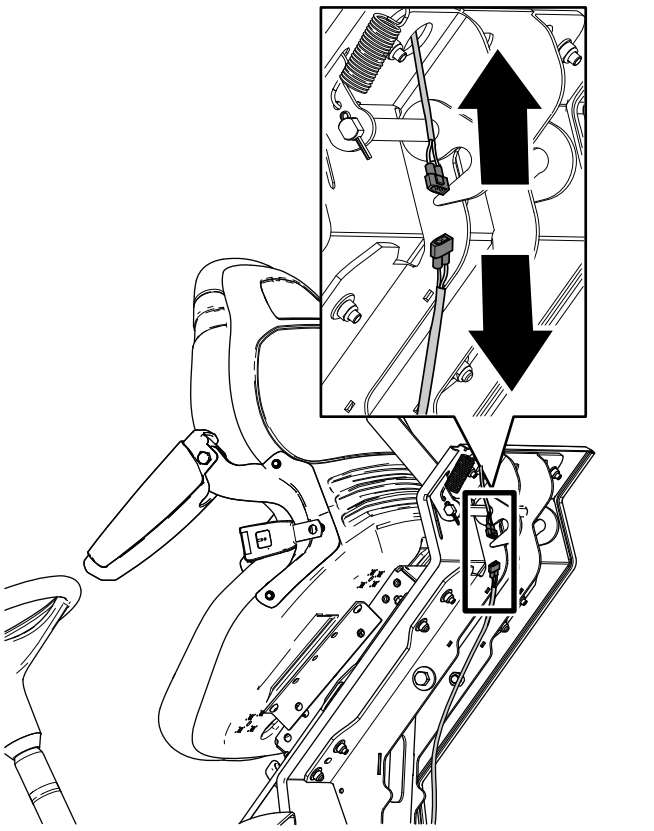

g189929

Figure 4

2. Soutenez le siège et retirez les 4 rondelles (8 mm) et les 4 contre-écrous (8 mm) qui fixent le siège sur sa plate-forme (Figure 5).

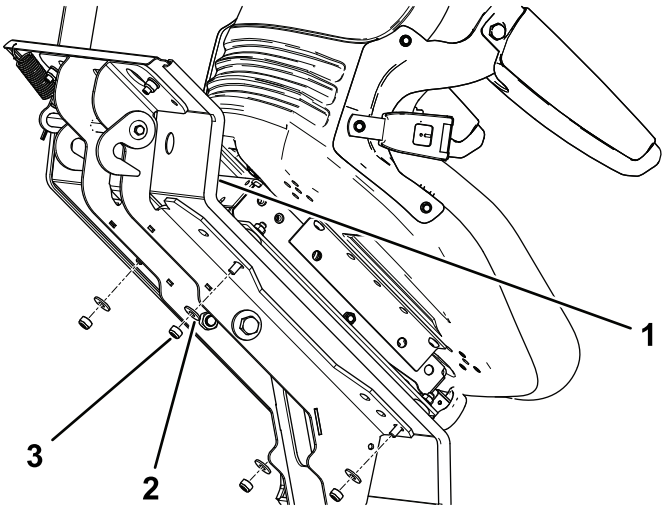

g189930

Figure 5

1. Plate-forme du siège
2. Rondelle (8 mm)
3. Contre-écrou (8 mm)

3. Abaissez la plate-forme du conducteur comme suit :

A. Abaissez le plateau de coupe avec précaution ; voir la Figure 1 sous Levage de la plate-forme du conducteur (page 1).

B. Déplacez la poignée de verrouillage vers l'avant de la tondeuse lorsque la plate-forme approche de la position complètement abaissée ; voir la Figure 1 sous Levage de la plate-forme du conducteur (page 1).

Remarque: Cela permet aux crochets du verrou de passer la barre de verrouillage.

C. Abaissez complètement la plate-forme et déplacez la poignée de verrouillage vers l'arrière de la tondeuse jusqu'à ce que les crochets du verrou s'engagent complètement sur la barre de verrouillage ; voir la Figure 1 sous Levage de la plate-forme du conducteur (page 1).

4. Déposez le siège de la plate-forme.

Remarque: Retirez les 4 contre-écrous (8 mm) et les 4 rondelles (8 mm).

Montage du siège

Montage du siège sur la plate-forme

1. Détachez le soufflet du bord avant de la base du siège comme suit (Figure 6) :

A. Sur les côtés du soufflet, localisez les languettes de montage qui dépassent des fentes dans le profilé de la base du siège.

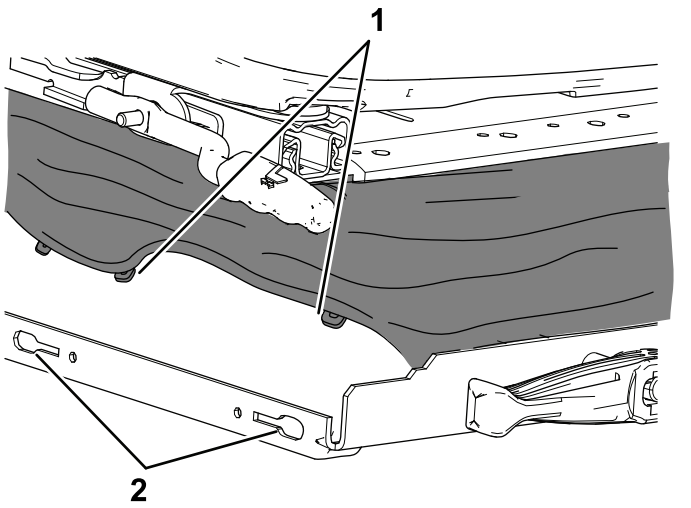

g189940

Figure 6

1. Languettes (soufflet de base du siège)
2. Fentes (profilé dans la base du siège)

B. Tirez chaque languette le long de la fente jusqu'à ce que chacune soit au-dessus du trou correspondant, puis tirez la languette vers l'extérieur et dégagez-la du profilé dans la base du siège.

Remarque: Tirez le soufflet vers l'avant ou l'arrière suivant la languette que vous retirez.

C. Une fois que toutes les languettes sont sorties des fentes, tirez le soufflet en caoutchouc vers le haut (A de la Figure 7).

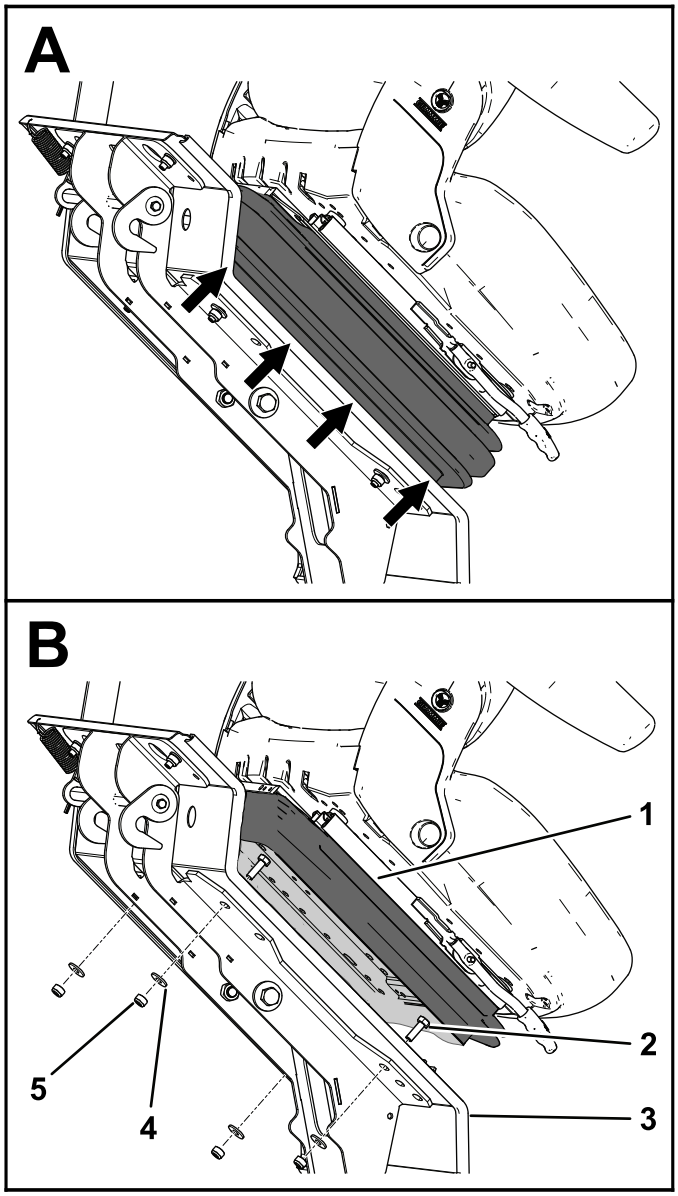

g189933

Figure 7

1. Soufflet
2. Boulon (8 x 25 mm)
3. Plate-forme du siège
4. Rondelle (8 mm)
5. Contre-écrou (8 mm)

2. Sur la plaque inférieure du nouveau siège, localisez les trous de fixations du siège à votre machine (Figure 8).

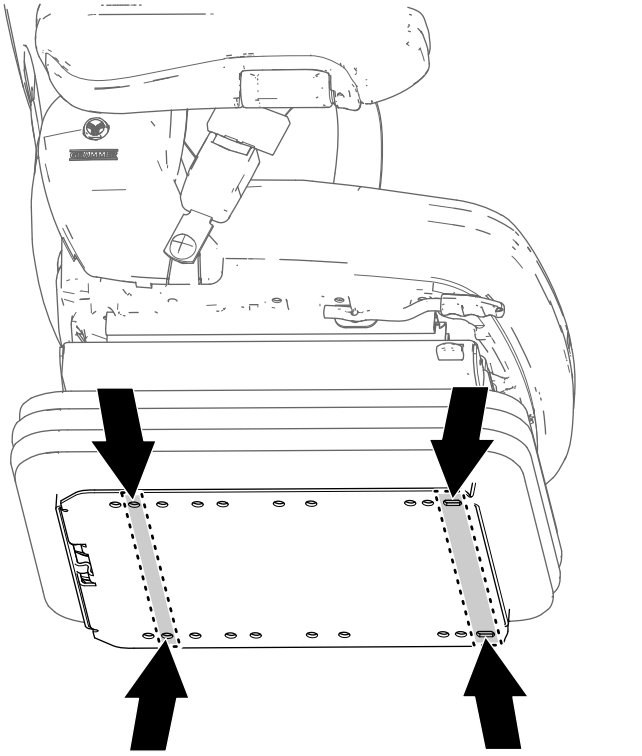

g189932

Figure 8

3. Montez les 4 vis d'assemblage (8 x 25 mm) et les 4 rondelles (8 x 17 mm) dans les trous au bord de la plaque inférieure que vous avez identifiés à l'opération 2.

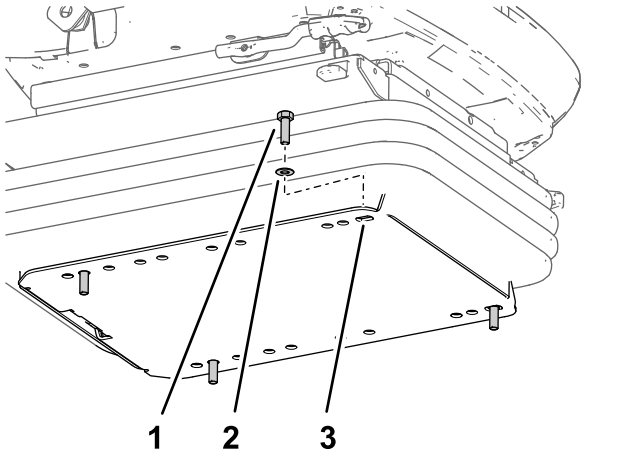

g189931

Figure 9

1. Vis d'assemblage (8 x 25 mm)
2. Rondelle (8 x 17 mm)
3. Bord (plaque inférieure du siège)

4. Alignez les 4 vis d'assemblage (8 x 25 mm) du nouveau siège et les trous de la plate-forme du conducteur (Figure 10).

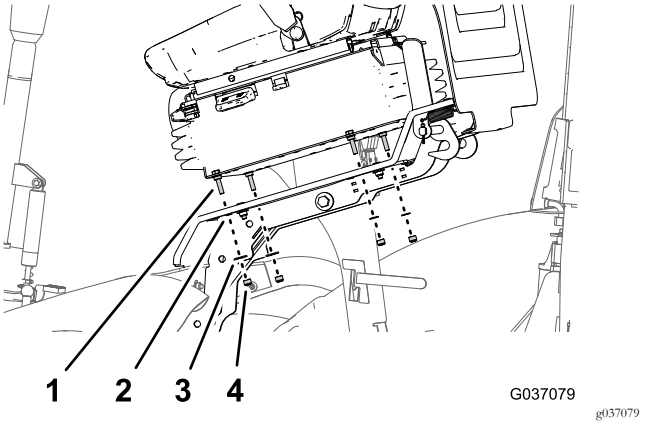

g037079

Figure 10

1. Vis d'assemblage (8 x 25 mm)
2. Plate-forme du conducteur
3. Rondelle (8 x 17 mm)
4. Contre-écrous (8 mm)

5. Vissez les 2 contre-écrous (8 mm) et les 2 rondelles (8 x 17 mm) sur les vis d'assemblage sur le côté gauche du siège.
6. Élevez partiellement le plate-forme du conducteur pour accéder aux filets des 2 autres vis.

   Important: Soutenez le siège pour l'empêcher de tomber.
7. Vissez les 2 contre-écrous (8 mm) et les 2 rondelles (8 x 17 mm) sur les 2 vis à la main (Figure 10).
8. Élevez complètement la plate-forme.
9. Serrez les contre-écrous et les vis à 27 N·m.
10. Branchez le câble du contacteur du siège au faisceau de câblage de la machine.
11. Remettez le soufflet en place sur la base du siège.

Pour terminer l'installation du kit siège

Montage du bac de rangement

1. Alignez les 3 trous dans le bac de rangement et le trou dans le bord du marchepied et les trous dans le support du bac de rangement ; voir la Figure 3 sous Dépose du bac de rangement (page 2).
2. Fixez le bac de rangement au marchepied et au support avec les 3 boutons et les 3 rondelles que vous avez retirés à l'opération 2 de Dépose du bac de rangement (page 2).

   Remarque: Vérifiez que les boutons sont suffisamment serrés pour fixer le bac de rangement au châssis.

Abaissement de la plate-forme du conducteur

1. Abaissez le plateau de coupe avec précaution ; voir la Figure 1 sous Levage de la plate-forme du conducteur (page 1).
2. Déplacez la poignée de verrouillage vers l'avant de la tondeuse lorsque la plate-forme approche de la position complètement abaissée ; voir la Figure 1 sous Levage de la plate-forme du conducteur (page 1).

   Remarque: Cela permet aux crochets du verrou de passer la barre de verrouillage.
3. Abaissez complètement la plate-forme et déplacez la poignée de verrouillage vers l'arrière de la tondeuse (Figure 11) jusqu'à ce que les crochets du verrou s'engagent complètement sur la barre de verrouillage.

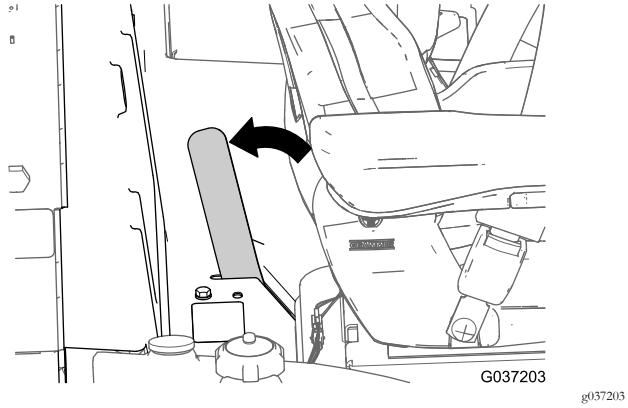

Figure 11

Branchement du câble négatif de la batterie

1. Branchez le câble négatif de la batterie à la borne de la batterie ; voir la Figure 2 sous Débranchement de la batterie (page 1).
2. Alignez le capuchon isolant de la borne du câble de la batterie et fermez le capuchon ; voir la Figure 2 sous Débranchement de la batterie (page 1).

Contrôle du contacteur du siège du conducteur

Vérifiez le bon fonctionnement du contacteur de siège ; voir le *Manuel de l'utilisateur* de la machine.

Vue d'ensemble du produit

Commandes

Commandes du siège

Dispositif de réglage de poids/hauteur

Utilisez le dispositif de réglage de poids/hauteur pour régler la suspension. Tirez la poignée vers l'extérieur, tournez le dispositif de réglage dans le sens horaire pour augmenter la rigidité de la suspension et dans le sens antihoraire pour la réduire. Poussez la poignée vers l'intérieur quand le réglage recherché est obtenu (Figure 12).

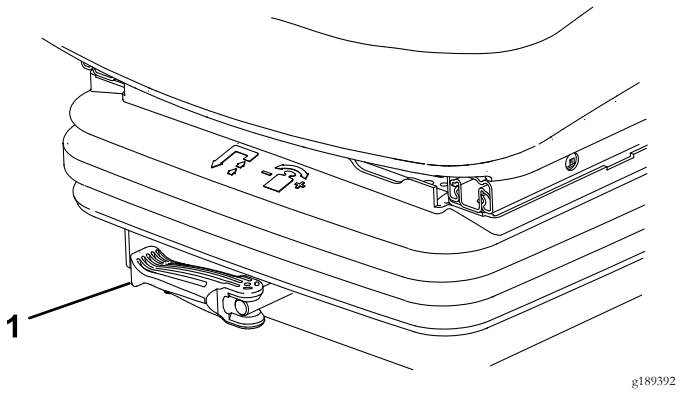

Figure 12

1. Levier de réglage de poids/hauteur

Levier de réglage avant/arrière

Utilisez le levier de réglage avant/arrière pour modifier la position avant ou arrière du siège (Figure 13). Levez le levier de verrouillage pour débloquer le siège, amenez le siège à une position confortable et relâchez le levier de pour bloquer le siège à cette position.

Important: Le levier de verrouillage doit bloquer le siège de l'utilisateur à la position voulue. Le siège ne doit pas avancer ni reculer quand il est verrouillé en position.

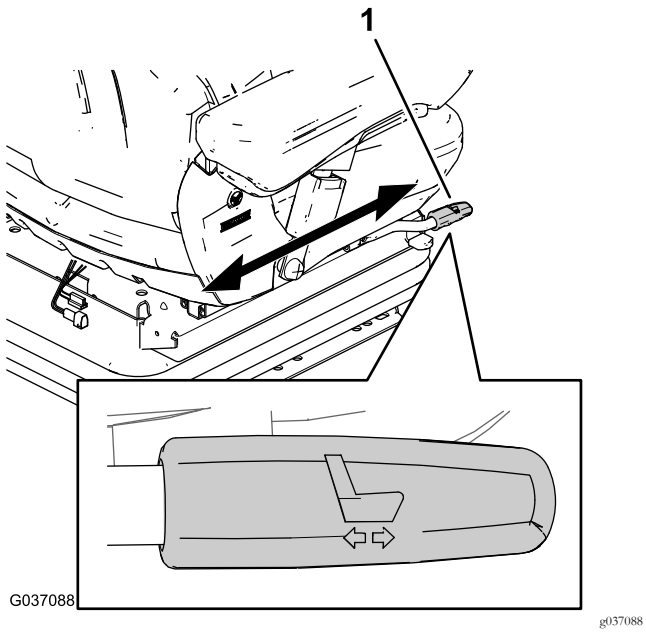

Figure 13

1. Levier de verrouillage avant/arrière

Levier d'inclinaison du dossier

Utilisez le levier d'inclinaison pour déverrouiller le dossier afin de l'incliner à l'angle voulu (Figure 14).

Important: Le levier de verrouillage doit bloquer le dossier à la position voulue. Lorsque vous bloquez le dossier en position, il ne doit pas se pouvoir se déplacer à une autre position.

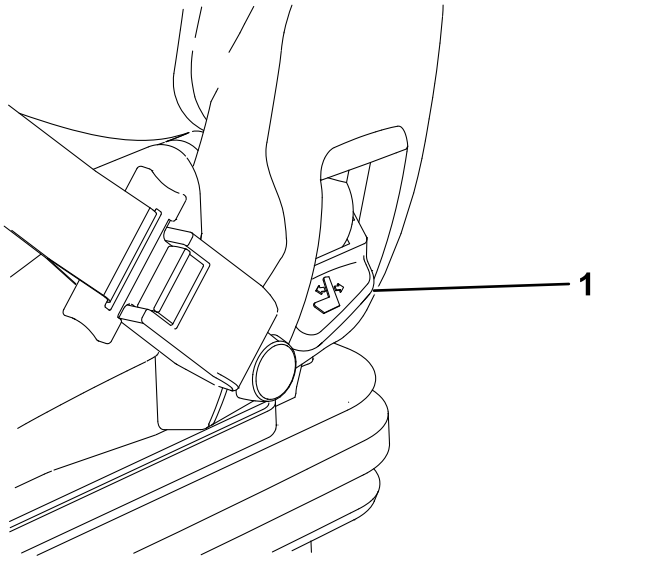

Figure 14

1. Levier d'inclinaison du dossier

Entretien

Graissage du mécanisme de suspension du siège

Périodicité des entretiens: Une fois par an

1. Retirez le soufflet en caoutchouc du profilé dans la base du siège.
2. Appliquez de la graisse de bonne qualité sur tous les points de pivotement du mécanisme de suspension.
3. Remettez le soufflet sur le profilé de la base du siège.

Entretien de la ceinture de sécurité

La ceinture de sécurité ne comporte aucune pièce réparable par l'utilisateur. Si elle semble usée, endommagée ou défectueuse, remplacez la ceinture de sécurité complète.

Nettoyage

Important: Ne nettoyez pas le siège avec un nettoyeur haute pression.

Remarque: Maintenez les surfaces du siège en bon état de propreté.

⚠ PRUDENCE

Nettoyez toujours le dossier de siège avec précaution – le déplacement accidentel du levier d'inclinaison peut faire pivoter le dossier en avant inopinément et causer des blessures.

Lorsque vous nettoyez le coussin du dossier, maintenez fermement le dossier quand vous actionnez le levier d'inclinaison.

- Il n'est pas nécessaire d'enlever la garniture de l'armature de siège pour effectuer le nettoyage.
- Lors du nettoyage de la garniture, ne laissez pas pénétrer la solution nettoyante à travers.
- Utilisez une solution nettoyante pour garniture ou plastique en vente dans le commerce. Avant d'utiliser une solution nettoyante inconnue, faites un test de compatibilité à un emplacement discret de la garniture.

Déclaration de confidentialité européenne

Les renseignements recueillis par Toro
Toro Warranty Company (Toro) respecte votre vie privée. Pour nous permettre de traiter votre réclamation au titre de la garantie et de vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, nous vous prions de nous communiquer certains renseignements personnels, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e).

Le système de garantie de Toro est hébergé sur des serveurs situés aux États-Unis où la loi relative à la protection de la vie privée n'offre pas forcément la même protection que dans votre pays.

EN NOUS FOURNISSANT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE NOUS LES TRAITIONS COMME DÉCRIT DANS LE PRÉSENT AVIS DE CONFIDENTIALITÉ.

L'utilisation des renseignements par Toro
Toro peut utiliser vos renseignements personnels pour traiter vos réclamations au titre de la garantie et vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, ainsi que pour vous communiquer toute information nécessaire. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous ne vendrons vos renseignements personnels à aucune autre société. Nous nous réservons le droit de divulguer des renseignements personnels afin de satisfaire aux lois applicables et aux demandes des autorités concernées, pour assurer l'utilisation correcte de nos systèmes ou votre protection et celle d'autres usagers.

Conservation de vos renseignements personnels
Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour répondre aux fins pour lesquelles nous les avons collectés ou autres fins légitimes (comme la conformité réglementaire), ou conformément à la loi en vigueur.

Engagement de Toro relatif à la sécurité de vos renseignements personnels
Nous prenons toutes les précautions raisonnables pour protéger la sécurité de vos renseignements personnels. Nous prenons également les mesures nécessaires pour que vos renseignements personnels restent exacts et à jour.

Consultation et correction de vos renseignements personnels
Si vous souhaitez vérifier ou corriger vos renseignements personnels, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com.

Droit australien de la consommation

Les clients australiens trouveront les détails concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur de l'emballage ou auprès de leur concessionnaire Toro local.

La garantie Toro

Garantie limitée

Conditions et produits couverts

The Toro® Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.
* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le manuel de l'utilisateur. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si le Programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *Manuel de l'utilisateur* n'est pas respecté.
- Les défaillances du produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement les plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, contre-lames, louchets, bougies, roues pivotantes, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.
- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les éléments constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, eau ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Note concernant la garantie des batteries à décharge complète :

Les batteries à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les Entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant.

Toutes les garanties implicites de qualité marchande et d'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse. L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas.

Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Les clients doivent demander à leur distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans leur pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro. En dernier recours, vous pouvez nous contacter à Toro Warranty Company.